

4 Les risques liés à l'utilisation du bitume

- **Le principal risque est la brûlure.** Pour s'en prémunir, **les équipements de protection individuels**, fournis par les entreprises (vêtements «couvrants», gants, chaussures de sécurité), **doivent être portés.**
- **Les fumées de bitume** peuvent irriter les voies respiratoires. **En milieu fermé**, après étude spécifique, **la ventilation, voire le port du masque, peuvent alors être nécessaires.**

5 Des conditions de travail de plus en plus sécurisées

- **Le nombre d'accidents du travail** dans les entreprises de la route **a été divisé par 3 depuis une trentaine d'années.**
- Les entreprises de la construction routière **œuvrent continuellement à l'amélioration** de la sécurité et des conditions de travail ; **chaque salarié est encouragé à y contribuer.**

Recommandations :
pour plus d'information, vous rapprocher de votre préventeur Hygiène et Sécurité.

Édition décembre 2011 - www.usirf.com

LE BITUME

5

VÉRITÉS

À CONNAÎTRE

1 Le bitume, un produit fiable utilisé depuis très longtemps

- Le bitume est un matériau issu du pétrole.
- On en trouve également **à l'état naturel dans des sables bitumineux**, ou dans **des gisements souterrains**.
- C'est un produit aux **nombreuses qualités : adhérence, plasticité, imperméabilité**. Il est utilisé pour la construction des routes.

2 Ne pas confondre goudron et bitume

- **Le goudron provient du charbon** alors que le bitume est issu du pétrole.
- **Le goudron est classé cancérigène** par l'Union européenne.
- **Le goudron n'est plus employé** depuis longtemps dans la construction des routes.

3 Ni le bitume routier ni ses fumées ne provoquent de cancers

- **Le bitume n'est pas classé cancérigène** par l'Union européenne.
- **Une étude du Centre International de Recherche sur le Cancer**, publiée en 2009, ayant porté sur 80 000 personnes pendant 15 ans et dans 8 pays, a établi qu'il n'y avait **pas de lien entre exposition aux fumées de bitume et cancer**.